

Information patient sur l'ergospirométrie

Informations données au patient et/ou à sa famille

De quoi s'agit-il ?

Ce test permet d'évaluer la capacité maximale à l'effort physique dans différents domaines : cardiologie, pneumologie, réadaptation à l'effort, médecine sportive, bilan préopératoire...

Comment se préparer à l'examen ?

Il est nécessaire de manger avant le test pour ne pas faire de malaise hypoglycémique, repas léger de préférence. Venez habiller de vêtements et chaussures adaptés à l'exercice physique. Evitez de fumer avant l'examen.

Quelles est la durée approximative de l'examen ?

L'examen dure à peu près 30 min. Le médecin reste présent durant toute la durée du test.

Comment se déroule l'examen ?

En premier lieu, il vous sera demandé d'effectuer un test respiratoire. Ensuite, l'examen sera réalisé sur un vélo, vous allez pédaler contre une résistance définie par le médecin en fonction de vos capacités respiratoires de départ. Cette résistance va augmenter au fur et à mesure de l'examen. Dès que le médecin aura toutes les données nécessaires, il décidera d'arrêter l'examen. Vous pouvez demander l'arrêt à n'importe quel moment si vous vous sentez au bout de vos capacités. La respiration se fera à travers un masque raccordé à un système d'analyse respiratoire. Un monitoring cardiaque sera réalisé à l'aide d'électrodes placées sur votre thorax et sur votre dos, ainsi que la mesure de saturation en oxygène et la tension artérielle.

Quelles sont les consignes à respecter après l'examen ?

Aucune consigne particulière. Surveillez les signes d'hypoglycémie ou de chute de tension artérielle : malaise, vertiges, nausées, pâleur, sueur, troubles visuels,...

Quels sont les risques potentiels de l'examen ?

Pendant le test si vous ressentez la moindre gêne (douleur thoracique, malaise, troubles du rythme cardiaque,...) signalez-le à l'infirmière ou au médecin présent avec vous.

Comment vais-je avoir les résultats ?

Le médecin vous expliquera directement les résultats et les transmettra à votre médecin traitant et à votre médecin référent.